



Actes de la conférence anniversaire

*Natalité, familles et solidarités :
Comprendre, et surtout agir*

Arras - 29 mai 2026

Conférence animée par Julien Damon et Yvon Serieyx

« Unis pour les familles »

Préambule

Le 29 mai 2026, l'UDAF du Pas-de-Calais a célébré ses quatre-vingts ans d'existence par une conférence consacrée à la démographie, à la natalité et aux politiques familiales. Au-delà de la célébration, cette rencontre a été conçue comme un temps d'analyse et de prospective, réunissant représentants institutionnels, partenaires, bénévoles et experts. Le présent document en restitue la teneur, sous une forme resserrée mais fidèle aux propos tenus.

Les intervenants

La conférence a réuni deux spécialistes reconnus des politiques familiales et de la démographie, dont les analyses, complémentaires, ont nourri un débat exigeant avec la salle.

Julien Damon

Sociologue, professeur associé à Sciences Po Paris

Docteur en sociologie, professeur associé à Sciences Po et enseignant à HEC, Julien Damon est conseiller scientifique de l'École nationale supérieure de Sécurité sociale (En3s) et rédacteur en chef de la revue Constructif.

Ancien directeur de la recherche et de la prospective à la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), il a publié une trentaine d'ouvrages sur les politiques sociales et familiales, dont plusieurs « Que sais-je ? » de référence et, récemment, un essai consacré à la natalité.

Yvon Serieyx

Chargé de mission au pôle Économie de l'UNAF

Ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, Yvon Serieyx est chargé de mission au pôle Économie de l'Union nationale des associations familiales (UNAF).

Spécialiste des déterminants économiques de la fécondité, de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et de l'égalité professionnelle, il porte les travaux de l'UNAF sur le désir d'enfant et sur l'écart croissant entre ce désir et la fécondité réalisée.

Auteur de l'étude « Le désir d'enfant en cinq questions clefs » (Réalités Familiales, 2023), il est régulièrement auditionné par l'Assemblée nationale sur les enjeux de la politique familiale.

Liste des abréviations

CAF	Caisse d'allocations familiales
CNAF	Caisse nationale des allocations familiales
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
En3s	École nationale supérieure de Sécurité sociale
ICF	Indice conjoncturel de fécondité
INED	Institut national d'études démographiques
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PMA	Procréation médicalement assistée
PMI	Protection maternelle et infantile
PTZ	Prêt à taux zéro
UDAF	Union départementale des associations familiales
UNAF	Union nationale des associations familiales
URAF	Union régionale des associations familiales

I. Ouverture institutionnelle

Allocution du Président de l'UDAF du Pas-de-Calais, Monsieur Francis HENNEBELLE

Le Président a inscrit l'anniversaire dans une double exigence : la fidélité à la raison d'être de l'institution, représenter et défendre les familles, et la capacité à se transformer pour regarder le monde tel qu'il est. Il a rappelé l'origine du réseau, né du programme du Conseil national de la Résistance, « Les Jours heureux », qui prévoyait un plan de sécurité sociale, des allocations familiales et la création d'un réseau d'associations familiales.

Il a retracé les conquêtes successives portées par le mouvement familial : reconnaissance des familles monoparentales, des aidants, des majeurs vulnérables, des usagers du système de santé, développement de la médiation familiale, des points conseil budget, de l'habitat inclusif, puis du service public de la petite enfance. Dans le Pas-de-Calais, ce sont près de 80 associations, plus de 6 000 adhérents et des bénévoles engagés dans plus de 150 instances qui portent cette action.

Le Président a ensuite centré son propos sur la natalité, décrite comme « le baromètre de tout le reste » et le révélateur de la confiance des jeunes générations dans l'avenir. Il a souligné qu'au plan national l'indice conjoncturel de fécondité est tombé à 1,62 enfant par femme en 2024, et que le Pas-de-Calais, longtemps marqué par une fécondité élevée, se situe désormais à un niveau comparable (de l'ordre de 1,63), très en deçà du seuil de renouvellement des générations.

Il a rappelé qu'en 2024 le département a enregistré environ 13 900 naissances pour 15 055 décès, soit un solde naturel négatif de 1 152 personnes, pour la deuxième année consécutive. Il a conclu que le soutien à la natalité est indissociable du soutien aux familles les plus fragiles (familles monoparentales, familles confrontées à la précarité) et suppose un accès élargi aux modes de garde, une politique du logement adaptée, une meilleure conciliation des temps de vie, une fiscalité favorable aux familles et un filet de solidarité solide.

Intervention de la Vice-présidente du Conseil départemental, Madame Evelyne NACHEL

Représentant le Président du Conseil départemental, la Vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la protection maternelle et infantile a salué quatre-vingts ans d'engagement au service des familles. Elle a rappelé que l'UDAF est un partenaire incontournable du département, présent notamment au sein de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance, du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, et des commissions relatives au soutien aux aidants et à la prévention de la perte d'autonomie. Elle a appelé à poursuivre l'effort commun de soutien à la parentalité, de prévention dès le plus jeune âge et de protection des enfants les plus vulnérables.

Intervention du Sous-préfet, Monsieur François FLAHAUT

Représentant le Préfet du Pas-de-Calais, le Sous-préfet en charge de la cohésion sociale et de la jeunesse a replacé la création de l'UDAF dans le contexte de la reconstruction de l'après-guerre et de l'édification de la politique familiale moderne. Il a souligné l'ancrage territorial de l'institution, son réseau associatif et le rôle des familles dans la conception des politiques publiques, en particulier le service public de la petite enfance en cours de déploiement.

Reprenant la devise « Unis pour les familles », il a insisté sur le fait que la véritable force d'une société tient à la qualité de ses citoyens, à la solidité de ses institutions et à sa cohésion sociale, davantage qu'à sa puissance matérielle. Il a adressé ses vœux à l'ensemble des membres de l'association.

II. Conférence de Julien Damon

Julien Damon — Sociologue, professeur associé à Sciences Po Paris

Invité à répondre à la question d'un possible nouveau baby-boom, Julien Damon a d'emblée écarté l'hypothèse d'une reprise spontanée et marquée de la fécondité. Son exposé, conduit sous forme d'observations et de questions à l'auditoire, a articulé constats, ordres de grandeur et mise en perspective historique.

D'une démographie de croissance à une démographie de vieillissement

À partir de la comparaison des pyramides des âges de 1950 et d'aujourd'hui, l'intervenant a illustré le rétrécissement de la base, conséquence de la baisse substantielle de la natalité observée depuis une quinzaine d'années. Il a rappelé que la préoccupation démographique n'est pas nouvelle en France, pays précocement entré en transition démographique, et que l'inquiétude exprimée aujourd'hui faisait déjà la une de la presse il y a quarante ans.

Il a souligné que l'UNAF et les UDAF, créées par ordonnance, sont nées avant même la sécurité sociale, et que l'exposé des motifs de leur création invoquait expressément « la gravité de la crise démographique » et la volonté d'« enrayer le fléau de la dénatalité ».

Les ordres de grandeur

- Indice de fécondité : environ 1,56 enfant par femme en France en 2025, et de l'ordre de 1,63 dans le Pas-de-Calais, département au-dessus de la moyenne nationale.
- Naissances : environ 180 000 naissances de moins en 2025 qu'en 2010 au plan national.
- Solde naturel : devenu négatif au niveau national, et dans les Hauts-de-France depuis 2020 ; le Pas-de-Calais y présente le solde le plus dégradé de la région.
- Familles monoparentales : près d'un quart des enfants en France (environ 24 %), plaçant le pays au deuxième rang de l'OCDE ; environ 30 % dans les Hauts-de-France, en hausse de cinq points en une dizaine d'années.
- Personnes vivant seules : autour de 22 % de la population, contre 18 % en 2008, avec une projection proche de 26 % à l'horizon 2050.
- Centenaires : environ 40 000 aujourd'hui, contre quelques milliers en 1970, et une projection de l'ordre de 200 000 en 2070.

Les données relatives à la part des enfants en famille monoparentale varient selon le champ retenu (mineurs ou moins de 25 ans, sources INSEE ou Eurostat) ; l'intervenant a lui-même signalé cette réserve méthodologique.

Les facteurs explicatifs

L'intervenant a passé en revue, pour les nuancer, les explications avancées dans le débat public : l'éco-anxiété et le changement climatique, les tensions géopolitiques, les réformes de la politique familiale (notamment la mise sous condition de ressources des allocations familiales en 2014), les aspirations des jeunes générations, ou encore le rôle des écrans et des smartphones dans la captation de l'attention. Il a estimé qu'aucun de ces facteurs ne saurait être tenu pour seul déterminant.

Il a mis en avant des déterminants de fond : l'élévation du niveau d'éducation des femmes, la diffusion de la contraception, l'urbanisation, la déchristianisation, et surtout la question de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Il a rappelé un renversement historique majeur : autrefois la fécondité était la plus élevée là où les inégalités entre les sexes étaient les plus prononcées ; c'est aujourd'hui l'inverse.

Sur ce dernier point, il a relevé que la proportion de Français estimant que, dans l'idéal, les femmes devraient rester au foyer pour élever leurs enfants est passée d'environ 50 % en 2000 à environ 20 % aujourd'hui. Il a

évoqué une divergence croissante des aspirations entre jeunes femmes et jeunes hommes, ainsi que la montée de l'isolement, qui réduit la probabilité d'avoir des enfants.

Illustrant les transformations des formes de rencontre, il a cité des données américaines selon lesquelles environ 60 % des couples mariés civilement en 2023 s'étaient rencontrés en ligne, contre une part négligeable quelques décennies plus tôt, au détriment des cercles familiaux, scolaires et de voisinage.

Conclusion de l'intervenant

Julien Damon a rappelé les limites de la procréation médicalement assistée et invité à ne pas attendre une reprise spontanée et élevée de la fécondité dans les années à venir, en raison de la forte inertie des comportements démographiques. Il a observé que les débuts comme la fin du baby-boom demeurent largement inexpliqués, et qu'aucun déterminisme absolu ne pèse sur l'avenir.

III. Échanges avec la salle

Les questions de l'auditoire ont prolongé l'exposé sur plusieurs points.

Arguments écologiques

Interrogé sur la place des arguments écologiques, l'intervenant a distingué un argument discutable, renoncer à l'enfant pour épargner la planète, d'un argument plus recevable : le refus de mettre au monde un enfant dans un monde perçu comme en dégradation environnementale. Il a évoqué la part faite, dans certaines analyses scientifiques, aux transformations environnementales dans l'évolution de la fertilité.

Fécondité et catégories sociales

À une question sur la répartition de la fécondité selon les milieux sociaux, l'intervenant a décrit une « courbe en U » : la fécondité est relativement plus élevée parmi les catégories les plus modestes et parmi les catégories les plus aisées, et plus basse dans les classes moyennes. Il a relevé une symétrie dans les soutiens publics, aides sociales sous condition de ressources pour les plus modestes, avantages fiscaux pour les plus aisés.

Recours à l'assistance médicale et infertilité

Sur l'aide médicale à la procréation, il a indiqué que la PMA représente environ 4 % des naissances. Il a rappelé que le Président de la République avait associé deux orientations au « réarmement démographique » : la révision de l'indemnisation du congé parental et un plan de lutte contre l'infertilité, ce dernier ayant eu une portée plus limitée qu'annoncé. Il a plaidé pour une débureaucratisation des parcours et un renforcement de la recherche médicale, tout en soulignant qu'il ne s'agirait que d'un facteur parmi d'autres.

Suffisance des enquêtes et finalité de l'action

À une question sur le caractère suffisant des enquêtes menées auprès des Français, l'intervenant a estimé que celles-ci sont moins nombreuses qu'à l'étranger sur les intentions de fécondité. Il a observé que le soutien à la natalité a longtemps été négligé, parfois perçu comme un sujet conservateur, alors qu'il appelle un regard à la fois rigoureux et humain. Il a mis en garde contre une approche réduisant la question à l'équilibre des régimes de retraite, jugée insuffisante : une société qui vieillit est aussi, selon lui, une société qui innove moins.

IV. Intervention d'Yvon Serieyx

Yvon Serieyx — *Chargé de mission au pôle Économie de l'UNAF*

Partageant l'essentiel du diagnostic de Julien Damon, Yvon Serieyx a proposé une lecture distincte, centrée sur le désir d'enfant et les freins à sa réalisation. Il a rappelé que l'UNAF, en tant qu'institution représentative des familles, s'attache à ce que les familles veulent, et non à prescrire un comportement.

La notion de désir d'enfant

L'intervenant a soigneusement distingué trois notions : la fécondité idéale (le nombre d'enfants jugé idéal pour une famille en général), les intentions de fécondité (le nombre que l'on compte avoir) et le désir d'enfant, défini comme la réponse à la question : « Pour vous personnellement, quel serait le nombre idéal d'enfants que vous voudriez avoir ? » Il a regretté que cette dernière question soit rarement posée dans les enquêtes nationales.

Selon les travaux de l'UNAF, le désir d'enfant en France se situe autour de 2,27 à 2,39 enfants par personne, soit toujours nettement au-dessus du nombre d'enfants effectivement mis au monde. Dans la plupart des pays développés, il oscille entre 2,2 et 2,6.

Un écart croissant entre désir et réalité

L'intervenant a souligné que le désir d'enfant est demeuré stable et élevé, tandis que la fécondité a fortement chuté, en particulier depuis 2011. Il en a déduit que la baisse des naissances ne s'explique pas par un affaiblissement du désir d'enfant, mais par des obstacles à sa réalisation. Il a indiqué qu'environ 80 % des couples ayant un enfant en souhaitent un deuxième, et qu'environ un tiers des couples ayant deux enfants en souhaitent un troisième.

Des freins d'abord matériels

S'appuyant sur l'enquête de 2023, l'intervenant a présenté les prérequis cités pour avoir un premier enfant, parmi lesquels dominent les conditions matérielles : disposer d'un logement adapté, de ressources suffisantes, d'un emploi stable pour chacun des parents et de conditions de travail compatibles avec la vie familiale. Il a relevé que, parmi les raisons de ne pas avoir un enfant supplémentaire, environ 28 % des personnes invoquent un coût trop élevé, et qu'une étude récente associée au Haut Conseil de la famille fait apparaître, chez les 20-35 ans, que pour une majorité de répondants l'insuffisance des politiques publiques de soutien constitue un motif.

Il a insisté sur le rôle de l'âge, seul facteur, selon lui, dont l'effet sur la baisse de la fertilité est solidement documenté, et sur la dégradation des conditions matérielles d'existence depuis 2018, après une période plus favorable comprise entre le milieu des années 1990 et la crise de 2008. Il a toutefois précisé que le matériel demeure un moyen, et non une fin : interrogées sur les raisons d'avoir des enfants, les personnes citent d'abord fonder une famille, aimer et être aimé, transmettre des valeurs, davantage que des considérations matérielles.

Le levier des politiques publiques

L'intervenant a soutenu que, les principaux freins étant matériels, l'action publique dispose de véritables leviers. Il a plaidé pour une politique familiale assumée, comprenant des prestations familiales, jugées indispensables et aujourd'hui insuffisantes. Il a estimé que la mise sous condition de ressources des allocations familiales et le raccourcissement du congé parental en 2014, ainsi que la suppression d'avantages liés à l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant, avaient produit des effets dommageables.

Il a appelé à la vigilance sur le coût du jeune enfant, sur le déploiement des modes de garde, sur le coût des études et sur les taux d'encadrement scolaire, citant en contre-exemple des pays où le coût des études constitue un obstacle majeur à la natalité.

V. Points de convergence et d'actualité

Le prêt à taux zéro familial

Évoquant une proposition de loi parlementaire visant à instituer un prêt à taux zéro de 100 000 € pour toute femme enceinte, destiné principalement à l'investissement immobilier, Julien Damon a jugé cette mesure parmi les plus judicieuses du débat actuel, en raison de son coût budgétaire relativement contenu et de sa capacité à lever un obstacle concret au projet d'enfant chez certains jeunes couples.

Familles monoparentales et recomposition

Les intervenants ont convergé sur la situation des familles monoparentales, identifiées comme celles ayant la fécondité la plus faible. Ils ont plaidé pour une action de prévention et de « réparation » de la monoparentalité, et pour le soutien à la recomposition familiale, observant que la souplesse des configurations familiales s'accompagne d'une fécondité moins dégradée.

Égalité entre les femmes et les hommes

Sur l'égalité, les intervenants ont rappelé que, le travail rémunéré et non rémunéré additionné, le temps de travail global des femmes et des hommes au sein des couples tend à s'équilibrer, mais que le déséquilibre persistant entre temps rémunéré et non rémunéré fragilise le parent qui a le moins investi dans l'emploi en cas de séparation. Ils ont regretté l'ancienneté des données disponibles sur le partage des tâches.

Comparaisons internationales

Interrogés sur l'efficacité des politiques natalistes à l'étranger, les intervenants ont indiqué qu'aucun pays n'a démontré l'efficacité d'un investissement massif pour relever durablement la fécondité. L'exemple de la Corée du Sud — pays à la plus faible fécondité au monde malgré des dépenses importantes — a été relié à un modèle familial traditionnel défavorable à la conciliation pour les femmes. En Europe, plusieurs pays connaissent une baisse plus précoce et plus prononcée qu'en France ; l'exemple récent de la Hongrie, malgré des investissements considérables, n'a pas fait apparaître d'incidence positive nette sur la durée.

Une parole de l'UDAF du Pas-de-Calais

Une participante de la salle a indiqué que le département développe une action de médiation familiale autour de la naissance, et non plus seulement autour de la séparation, constatant la fréquence des conflits dès la grossesse et lors de l'arrivée du premier enfant. Elle a rappelé que la médiation familiale constitue avant tout un travail sur la communication au sein du couple ou du binôme parental, et qu'elle peut contribuer, parmi d'autres réponses, à la prévention des ruptures.

Synthèse

La conférence aura permis de dégager plusieurs lignes de force. La baisse de la fécondité française, engagée depuis une quinzaine d'années, s'inscrit dans une transformation démographique profonde dont le Pas-de-Calais est l'un des territoires les plus touchés. Si les analyses divergent sur la hiérarchie des causes, les intervenants convergent sur un constat central : le désir d'enfant demeure élevé, et l'écart croissant avec la fécondité réelle renvoie d'abord à des freins matériels, logement, ressources, emploi, conditions de travail, âge, sur lesquels l'action publique peut peser.

Pour l'UDAF du Pas-de-Calais et ses partenaires, ces constats confortent une conviction ancienne : soutenir la natalité, c'est créer les conditions dans lesquelles les familles peuvent librement réaliser leur projet de vie, en articulant politique familiale, solidarités, accès au logement et conciliation des temps. C'est à cette ambition, héritée de 1945 et renouvelée à l'occasion de ses quatre-vingts ans, que l'institution entend continuer de se consacrer.

Sources

Les données chiffrées y ont été recoupées avec les sources publiques suivantes, auxquelles le lecteur est invité à se reporter pour toute vérification ou citation officielle.

- **INSEE** — Bilans démographiques annuels et statistiques régionales (Hauts-de-France, Pas-de-Calais) : indice conjoncturel de fécondité, naissances, décès et solde naturel.
- **INED** — Travaux et enquêtes sur les intentions de fécondité et le nombre idéal d'enfants.
- **UNAF** — Observatoire des familles, enquête « Désir d'enfant » (OpinionWay, 2023) ; communiqués et comptes rendus d'auditions parlementaires sur la baisse de la natalité (2025).
- **OCDE** — Family Database : comparaisons internationales (familles monoparentales, fécondité, soutien aux familles).
- **CNAF / Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge** — Études sur les déterminants du projet familial et les attentes des parents.

Les chiffres énoncés oralement au cours de la conférence ont valeur d'ordres de grandeur. En cas de divergence avec les publications ci-dessus, ces dernières font foi.

Bibliographie recommandée

Pour prolonger la réflexion engagée lors de la conférence, l'UDAF du Pas-de-Calais recommande les références suivantes, accessibles à un large public.

Ouvrages

- DAMON Julien, *Les batailles de la natalité. Quel « réarmement démographique » ?*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2024, 168 p.
- DAMON Julien, *Les politiques familiales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », éd. actualisée 2018, 128 p.
- DAMON Julien, *Les familles recomposées*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? ».

Articles et études

- SERIEYX Yvon, « Le désir d'enfant en cinq questions clefs », *Réalités Familiales*, UNAF, n° 140/141, 2023.
- UNAF — Observatoire des familles, *Désir d'enfant : entre désir et réalités, avoir des enfants aujourd'hui en France*, enquête OpinionWay, 2023.
- BOUCHET-VALAT Milan, TOULEMON Laurent, « Les Français-es veulent moins d'enfants », *Population & Sociétés*, INED, n° 635, 2025.
- TOULEMON Laurent, TESTA Maria Rita, « Fécondité envisagée, fécondité réalisée : un lien complexe », *Population & Sociétés*, INED, n° 415, 2005.

Pour aller plus loin

- INSEE, *Bilan démographique* (édition annuelle) — données nationales et régionales actualisées.
- OCDE, *OECD Family Database* — indicateurs comparatifs sur les familles et la fécondité.

Unis pour les familles

depuis 1946

Actes de la conférence du 29 mai 2026 — 80 ans de l'UDAF du Pas-de-Calais

